



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

personnel

Question écrite n° 74889

Texte de la question

M. Georges Colombier attire l'attention de Mme la garde des sceaux, ministre de la justice, sur les problèmes rencontrés par l'ensemble des personnels pénitentiaires. Les principaux syndicats du monde carcéral dénoncent des conditions difficiles de travail, notamment du point de vue de la sécurité. Les représentants de cette profession ont de grandes difficultés pour appliquer la réduction du temps de travail telle qu'elle a été définie par le Gouvernement. Au vu de deux rapports parlementaires mettant en exergue les conditions très difficiles de travail au sein des prisons françaises, il paraît indispensable de s'intéresser à cette catégorie de fonctionnaires effectuant un travail remarquable. Il lui demande quelle mesure le gouvernement compte entreprendre afin d'améliorer le sort du personnel de l'administration pénitentiaire.

Données clés

Auteur : [M. Georges Colombier](#)

Circonscription : Isère (7^e circonscription) - Démocratie libérale et indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 74889

Rubrique : Système pénitentiaire

Ministère interrogé : justice

Ministère attributaire : justice

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er avril 2002, page 1761